

Nouvelle tarification cantine 2021/2024



NOUVELLE TARIFICATION CANTINE

Chers parents,

En date du 29 juin dernier au cours du conseil municipal, il a été unanimement voté la mise en place de la tarification sociale de la cantine pour les 3 prochaines années.

Actuellement la tarification des repas est basée sur les quotients familiaux fournis par vos soins à la rentrée. Il y avait 6 niveaux de quotients pour 6 tarifs différents de repas comme suit :

Tarif en vigueur depuis le 1/01/2018 : pour un repas dont le coût total est de 4.85€ (toutes charges comprises pour la commune).

| Quotient familial | Prix du repas facturé famille |
|-------------------|-------------------------------|
| -400 | 2,05 |
| 401-600 | 2,20 |
| 601-800 | 2,40 |
| 801-1000 | 2,55 |
| 1001-1300 | 2,70 |
| 1301 et plus | 2,85 |

Qu'est-ce que la tarification sociale ?

Une mesure de soutien de l'état pour les services cantine des communes afin de réduire les inégalités sociales. En effet, les enfants de familles défavorisées seraient deux fois plus nombreux à ne pas manger à la cantine.

En pratique, l'état verse une subvention aux communes pour participer au financement des repas des familles au plus bas quotient. Cette mesure permet de proposer des tarifs de repas étudiés et subventionnés aux familles dont les enfants vont à la cantine.

Des tarifs à moins de 1€ le repas :

En votant cette mesure, Le conseil municipal a révisé et simplifié la grille existante en essayant de répartir le bénéfice de cette mesure sur le plus grand nombre de foyers. Ainsi :

| Quotient familial | Prix du repas facturé famille | Financement mairie/Etat |
|-------------------|-------------------------------|-------------------------|
| 0-800 | 0.80 € | 4,05 € |
| 801-1300 | 0.90 € | 3.95 € |
| 1301 - 2000 | 1.00 € | 3.85 € |
| 2001 - 2300 | 2,50 € | 2,35 € |
| 2301 et plus | 2,85 € | 2 € |



Attention, il est donc indispensable que vous communiquiez dès la rentrée votre quotient familial en fournissant à la mairie votre attestation CAF sans quoi la grille haute sera automatiquement appliquée.

Cette tarification sera applicable dès la rentrée du **2 septembre 2021**.

